

**FICHE MEMO
RECEVABILITÉ DE L'ORDONNANCE**

METHADONE GELULES

	oui	non	
Prescripteur autorisé à prescrire			Service addictologie de CH, CSAPA, ou MG avec délégation
Ordonnance de délégation au MG			Délégation de service addictologie du CH, ou du CSAPA au MG
Ordonnance sécurisée (manuelle ou manuscrite)			
Prescription en toutes lettres (dosage, posologie)			
Inscription du nom de la pharmacie dispensatrice			
Respect des durées maximales de prescription			28 jours
Fractionnement 7 jours			Fractionnement de 7 jours sauf autre mention écrite du prescripteur
Chevauchement avec une précédente ordonnance			Interdit sauf mention expresse du médecin Pour faciliter le travail pluriprofessionnel, il est recommandé d'en indiquer la raison (délivrance anticipée, changement de posologie...)
Ordonnance datant de 3 jours ou moins			
Date de début de traitement			Facultatif mais recommandé